



Défendons nos emplois nos salaires nos droits...

Chaque année la direction et les syndicats doivent négocier obligatoirement des mesures concernant les salaires, l'égalité professionnelle, le temps de travail ou les conditions de travail... Chaque année nous avons droit à la même chanson (E.Piaf) de la part de la direction :

“Non, rien de rien
Non, je ne regrette rien
C'est payé, balayé, oublié
Je me fous du passé”

Notre travail reconnu par les clients comme de qualité et par le milieu (voir le prix service client pour Butagaz), les efforts sur nos vies privées en finissant tard ou en travaillant le week-end etc etc... tout cela est oublié et cette année ne fera pas exception avec comme excuse évidemment : La Covid ! Comme si pour nous aussi ce n'était pas compliqué cette situation d'autant que bon nombre d'entre nous travaillons depuis des mois chez nous ce qui augmente évidemment notre consommation de chauffage et d'électricité et que dire des autres augmentations du coût de la vie ?

En face la direction nous propose quoi ?

- De reconduire des primes qui servent en vérité à maintenir la production et la qualité de service. On nous présente comme un acquis ce qui sert en vérité de carotte afin de compenser les salaires bas vis-à-vis du travail demandé... Il n'y aurait pas besoin de prime d'assiduité ou de qualité si le travail était mieux valorisé tant d'un point de vue financier que d'un point de vue de la reconnaissance de l'employeur y compris via un management qui responsabilise les salarié-es au lieu de les infantiliser.

- Pour le coup, dans **quelle entreprise fait-on des tirages au sort pour assister à son anniversaire ?** Nous sommes plusieurs centaines de salarié-es sur Coriolis (Laval, Angers et Amiens) est-ce que nous sommes si indispensables que cela pour ne pas nous permettre de choisir de temps en temps nos plannings ?

- La **journée de récupération** est disponible dès 20H au lieu de 35H,

grâce à **SUD**. Là encore on nous rend le travail difficile et désagréable en nous demandant des heures en plus et pour compenser on nous donne un jour

par la suite au lieu de nous laisser le choix entre récupération et être payer... À qui cela sert au final ? On comprend pourquoi Laval et Angers viennent de dénoncer les accords de modulation.

- L'entreprise a tellement mauvaise réputation sur la ville qu'elle a du mal à recruter et donc on nous sollicite pour recruter du monde. À la fin cela devient un bon point car c'est toujours de l'argent, mais à qui cela sert au final ? On ne crache pas dessus mais on aurait tendance à dire améliorer les salaires et les conditions de travail et pour le coup l'entreprise n'aura plus à dépenser cet argent ni à faire des formations d'accueil qui ont un coût... car les gens pourraient rester. **On devient donc chargé de recrutement pour quelques euros sur nos augmentations donc même quand on doit récompenser / valoriser notre travail on nous demande un autre travail...** À qui cela sert au final ?

- On nous rajoute du massage, une assistance sociale et une enquête... mais franchement rien que le fait que ce genre de proposition soit dans un accord annuel est risible...

On ne veut pas de fausses mesures ! On veut une vraie augmentation de salaire et un signal que notre patron estime notre travail et donc le valorise. On a de l'argent à donner au club de hockey de la ville comme si cette publicité pouvait nous aider à trouver des clients. **Pourquoi cette subvention ?** Nous voulons notre argent ! Nous voulons des conditions de travail dignes qui permettent à chacun de se projeter dans l'avenir à Coriolis... Nous ne signerons pas cette farce qui même si cela n'est pas négligeable (ce qui serait aussi vrai pour 5€ vu notre précarité financière) ne représente en rien ce que nous attendons aujourd'hui !

LE CONTENU DE LA PROPOSITION DE LA DIRECTION :

- ★ Les augmentations de salaire de la branche... déjà en place... et obligatoire de quelques euros par mois avec quelques différences sur certains coefficients. Cela représentera pour l'entreprise 0,76% de la masse salariale !!! Ouahhhhhh
- ★ Reconduction de la prime qualité en décembre 2020 (avec une hausse de 10€ à 15 €)
- ★ Maintien de la prime d'assiduité
- ★ Équilibre vie pro / perso :
- une journée de récupération à partir d'un compteur modulation supérieur à 20h au lieu de 35 h - Tirage anniversaire: choix de la rotation la veille, le jour ou le lendemain de mon anniversaire
- ★ Cooptation: souhait d'un maintien de la prime à 2x100 €
- ★ Possibilité de faire des journées « découverte »... Aie Aie
- ★ Conditions de travail
- Reconduction séances de massage mensuelles
- Reconduction accompagnement conseillère sociale hebdomadaire
- Poursuite plan d'action suite enquêtes de satisfaction (en attente à date)
- Poursuite plan d'action RSE

Facebook : @syndicatsudcoriolis
0663516659

Notre déléguée syndicale : Lenglet Brigitte
lenglet.brigitte@sfr.fr

Et nos élu-es : Sabine Leblond, Sylver Verger, Freddy Pocholle et représentant au CSE Pierre Leroy